Octobre 2025

FRÉQUENCE DE L'ENTRETIEN SELON LES LOCAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

CPias Bretagne
Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins

		Tous les jours	1 fois/semaine	1 fois/mois	1 fois/trimestre
Locaux techniques et administratifs	Stockage linge sale, poubelles	x			
	Lingerie, stockage matériel		x		
	Local ménage		x		
	Réserves		x		
	Bureaux, tables, chaises		x		
	Locaux administratifs : bureaux, salle de réunion		x		
Locaux de soins	Locaux de pharmacie	x			
	Salle de soins	x			
	Salle de rééducation, d'ergothérapie	A			
	Salle de bain collective	A			
Espaces collectifs	Entrée, hall d'accueil, mains courantes des couloirs, ascenseur	x			
	Salle d'activité, d'animation	A			
	Salle à manger, de séjour, de détente	B			
	Office alimentaire	x			
	Sanitaires collectifs	C			
Espaces personnels des résidents	Chambre du résident				
	Surfaces hautes	x			
	Sols		C		
	Intérieurs des mobiliers, placards, vitres, murs, portes				x
	Grilles d'aération				x

A : si utilisées
B : à chaque repas
C : et plus si besoin

Avec la participation de Ange Georges - EIBODE promotion 2024-26

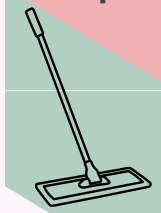
Guide d'entretien des locaux en établissement médico-social. Recommandations. CPias Bourgogne-Franche-Comté, 2ème édition 2019.
Mesures universelles d'hygiène pour la prévention des principales maladies infectieuses dans la population générale. Fiche 6 "hygiène des locaux". HCSP 2022.

Octobre
2025

MÉTHODES ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN

CPias Bretagne
Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins

Dépoussièrage



Essuyage humide (surfaces lisses : plan de travail, dessus de mobilier, poignées de portes…)

Balayage humide (sols) : avec gaze à usage unique
avec bandeau microfibre lavé en blanchisserie

Aspiration (uniquement si tapis ou moquettes) avec un aspirateur équipé d'un filtre HEPA

Nettoyage



Lavage à plat avec balai à bandeau microfibre ou coton au détergent(sols) + rinçage

Nettoyage vapeur (surfaces et sols) - Norme NF T72-110

Désinfection



Lavettes imprégnées de détergent/désinfectant dans les lieux à risque de contamination (surfaces hautes, objets, sols)

Avec la participation de Ange Georges - EIBODE promotion 2024-26

Guide d'entretien des locaux en établissement médico-social. Recommandations. CPias Bourgogne-Franche-Comté, 2ème édition 2019.
Mesures universelles d'hygiène pour la prévention des principales maladies infectieuses dans la population générale. Fiche 6 "hygiène des locaux". HCSP 2022.

L'ENTRETIEN DES LOCAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Toute surface doit être nettoyée de haut en bas et du plus propre au plus sale

	Lieu	Surfaces hautes sèches	Surfaces humides	Sols
Zone 1 **Risque infectieux faible**	• Hall d'entrée, couloirs, ascenseur, cage d'escalier • Local d'utilité propre (lingerie, stockage des matériels) • Local pharmacie • Locaux administratifs (bureaux, salle de réunion) • Réserves	• **Quotidien** : détergent/désinfectant • **Hebdomadaire** : détergent ou appareil vapeur • **Mensuel** : détergent ou appareil vapeur (pour les réserves)		• **Quotidien** : dépoussiérage + si visuellement sale : détergent ou microfibre et eau • **Hebdomadaire** : dépoussiérage + détergent ou microfibre et eau ou appareil vapeur
Zone 2 **Risque infectieux modéré**	• Chambre des résidents • Salle de soins, salle de rééducation, salle à manger, office alimentaire • Locaux d'utilité sale (déchets, linge sale, mains courantes des couloirs)	• **Quotidien** : détergent désinfectant • **Hebdomadaire** : dépoussiérage approfondi, détergent ou appareil vapeur, • **Semestriel** : détergent désinfectant (intérieur des mobiliers, placards portes grilles de ventilation), détergent vitre et surfaces verticales ou appareil vapeur.		• **Quotidien :** dépoussiérage + si visuellement sale : détergent ou microfibre et eau • **Hebdomadaire** : dépoussiérage + détergent ou microfibre et eau ou appareil vapeur
Zone 3 **Risque infectieux élevé**	• Salle de bain • Sanitaires • Chambre des résidents en cas d'épidémie	• **Quotidien :** détergent désinfectant • **À la levée des Précautions complémentaires** : détergent désinfectant ou appareil vapeur	• **Quotidien** : détergent désinfectant des sanitaires (min 10' de temps de contact) • **Hebdomadaire** : détartrant puis désinfectant ou appareil vapeur pour la robinetterie de la salle de bain	• **Quotidien** : dépoussiérage ou détergent ou microfibre et eau • **À la levée des Précautions complémentaires :** dépoussiérage + détergent et désinfectant ou appareil vapeur

Guide d'entretien des locaux en établissement médico-social. Recommandations. CPias Bourgogne-Franche-Comté, 2ème édition 2019.
Mesures universelles d'hygiène pour la prévention des principales maladies infectieuses dans la population générale. Fiche 6 "hygiène des locaux". HCSP 2022.

Avec la participation de Ange Georges - EIBODE promotion 2024-26